

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'automne 2012

POL 1201-20
Pensée politique classique
Mardi 9h30-12h30
Local : à vérifier sur le site du registrariat

Professeur : Yves Couture
Bureau : A-3595
Téléphone : 987-3000 poste 8764
Disponibilités : lundi 13h00 à 16h30 et mardi 14h00 à 16h30
Courriel : ycouture7@yahoo.ca

Descriptif officiel du cours

Les grandes questions de la pensée politique (notamment les relations entre politiques et éthiques ainsi que les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, la famille, les classes sociales, l'individu, les femmes et les autres États) analysées à travers la lecture critique des auteurs classiques depuis l'Antiquité jusqu'au XVIe siècle. Permanence, pertinence actuelle et discontinuités de la réflexion politique. Les auteurs, situés dans leur contexte historique, comprendront notamment Platon, Aristote, Cicéron, Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin et Machiavel.

Principaux objectifs

1. Fournir une connaissance générale du contexte politique occidental, de l'Antiquité à la Renaissance.
2. Dégager les grands enjeux de la pensée politique classique au cours de ses périodes successives, dans un esprit qui facilite la comparaison avec la réalité et la pensée politiques modernes.
3. Approfondir l'analyse de quelques œuvres majeures de la pensée politique, en insistant à la fois sur leur caractère *fondateur* et sur leur caractère *spécifique*.
4. Favoriser une confrontation directe et systématique avec des textes complexes malgré la distance qui semble nous séparer aussi bien de leur forme que de leur contenu.

Méthode d'enseignement

Le cours se compose pour l'essentiel d'exposés du professeur. Il s'agira d'abord de situer la pensée et l'œuvre des auteurs considérés dans leur contexte historique et intellectuel, puis d'en préciser les principaux enjeux et les concepts fondamentaux. Nous aborderons ensuite en profondeur les textes au programme, dans un esprit d'éclaircissement et de discussion. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiants sont considérés comme une contribution essentielle à l'exposé.

Calendrier des séances

Date	Thèmes de la séance	Échéances /Textes au programme
2 oct.	Introduction au monde antique et à la pensée classique L'évolution politique et intellectuelle d'Athènes	Distribution du plan de cours
9 oct.	Platon I L'enjeu de la justice et de la politique pour Platon. Livres 1 et 2 de la <i>République</i> : exposé critique des thèses courantes sur la justice. Y a-t-il une justice naturelle et si oui peut-on la connaître et la réaliser ?	<i>La République</i> de Platon
16 oct.	Platon II Livres 2 à 4 de la <i>République</i> : l'élaboration du modèle de la Cité juste. Livres 5 à 7 : les objections à ce modèle et la réponse de Platon – L'idée du Bien et le mythe de la caverne.	Distribution du 1^{er} questionnaire <i>La République</i> de Platon
23 oct.	Platon III Livres 8 et 9 : la critique des Régimes existants. Bilan général sur Platon et son influence.	<i>La République</i> de Platon
30 oct.	Aristote I La distinction entre théorie et praxis. Livre 1 des <i>Politiques</i> : analyse de la Cité, communauté politique par excellence ; Livre 2 : la critique des thèses de Platon	Échéance du 1^{er} rapport de lecture <i>Les Politiques</i> d'Aristote
6 nov.	Aristote II Livres 3 et 4 : la nature et la valeur des divers régimes	<i>Les Politiques</i> d'Aristote Distribution du 2^e questionnaire
13 nov.	Aristote III Livres 5 et 6 : le changement et les formes de chaque régime – Bilan général sur Aristote	<i>Les politiques</i> d'Aristote
20 nov.	Les philosophies du monde hellénistique Le monde romain – Polybe : Rome comme modèle de puissance durable grâce à son régime mixte. La pensée politique de Cicéron .	Échéance du 2^e rapport de lecture Recueil de textes : extraits de l' <i>Histoire</i> de Polybe et de la <i>République</i> de Cicéron
27 nov.	Les rapports entre religion et politique Le monde romain et l'avènement du christianisme Saint Augustin	Distribution du 3^e questionnaire Recueil : extraits de la <i>Cité de Dieu</i> , de Saint Augustin
4 déc.	Les enjeux politiques du monde médiéval - Thomas D'Aquin et Dante Introduction à la Renaissance et à la Réforme Machiavel – Présentation générale	Recueil : extraits de la <i>Somme théologique</i> et de <i>De la Monarchie</i> Recueil : extraits des <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i>
11 déc.	Machiavel - <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i> Présentation et analyse du <i>Prince</i>	Échéance du 3^e rapport de lecture Recueil : extraits des <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i> <i>Le Prince</i>
18 déc.	Examen final	

Proposition d'évaluation

1. Deux rapports de lecture sur les trois proposés, valant chacun **30%** de la note finale :

	Thème	Distribution du questionnaire	Échéance
1 ^{er} rapport	Platon	16 octobre	30 octobre
2 ^e rapport	Aristote	6 novembre	20 novembre
3 ^e rapport	Pensée romaine et chrétienne	27 novembre	11 décembre

Chaque rapport de lecture demandera de répondre à 4 questions parmi un ensemble de questions proposées. Les questions porteront sur les textes présentés et commentés au cours. L'ampleur d'un rapport de lecture devra être d'environ 5 à 8 pages interlignes et demi.

Il ne vous est demandé que deux rapports de lecture, au choix. Mais si vous voulez les faire tous les trois, les deux meilleures notes seront retenues.

2. Examen final, **40%** de la note finale

- L'examen final comportera deux parties : la première portera sur l'ensemble de la matière (cours et textes du recueil de textes) couverte au cours de la session ; la seconde portera plus spécifiquement sur Machiavel.
- Des exemples de questions se rapprochant des questions de l'examen final seront donnés et commentés dans les dernières semaines du cours.

Normes de présentation des travaux

Des précisions sur la nature des rapports de lecture viendront avec la distribution de chaque questionnaire. Les travaux devront être dactylographiés à interligne et demi avec des marges droites. Le format Times 12 points est suggéré. Aucun travail manuscrit ne sera accepté. Les citations, notes et références devront respecter les normes universitaires du *Guide de méthodologie* du Centre Paulo-Freire.

Aucun travail expédié par courriel ne sera accepté.

Critères de correction

Fond :	Respect des exigences de contenu Respect des normes de présentation Maîtrise des textes à l'étude	Usage de citations pertinentes et ciblées Capacité de synthèse
Forme :	Mention conforme des sources utilisées Structure de l'argumentation	Clarté de l'expression écrite

Politique à l'égard des retards

Les dates de remise sont les mêmes pour tous. Tout délai non autorisé entraînera la perte de 2 points par jour.

Centre de monitorat Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycle sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique.

Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire. »

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

Bibliographie

Ouvrages obligatoires

Platon, *La République*, traduction de Georges Leroux, Paris, Garnier-Flammarion, 2005.
Aristote, *Les Politiques*, traduction de Pierre Pélegrin, Paris, Garnier-Flammarion, 1999.
Machiavel, *Le prince*, traduction de Yves Lévy, Paris, Garnier-Flammarion, 1992.

Vous devez par ailleurs vous procurer le **recueil POL-1201**, édition automne 2012 (professeur Yves Couture) préparé pour ce cours et disponible à la COOP-UQAM. Ce recueil contient les textes complémentaires nécessaires au déroulement du cours. Veuillez noter qu'il sera nécessaire d'avoir avec soi l'ensemble de ces 4 ouvrages pour l'**examen final**.

Bien entendu, il est possible de lire davantage et de puiser à plusieurs sources. *Le dictionnaire de la philosophie politique* de Philippe Raynault et Stéphane Rials est un ouvrage recommandé à tout lecteur désireux de se familiariser rapidement avec les concepts et la pensée des auteurs.

Références additionnelles

Sur l'ensemble de la pensée politique classique comme sur chaque auteur considéré existe une bibliographie immense. Nous ne donnons ici que quelques références générales qui serviront de points de départ utiles à la recherche. N'hésitez jamais à lire attentivement, par exemple, les présentations synthétiques d'un auteur proposées par deux ou trois sources encyclopédiques : elles sont généralement bien faites et constituent le premier complément au cours.

1. *Références encyclopédiques :*

- *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, (dir. M. Canto-Sperber), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire de la philosophie politique*, (dir. P. Raynaud et S. Rials), Paris, PUF, 1996.
- *Dictionnaire des œuvres politiques*, (dir. F. Châtelet, O. Duhamel et E. Pisier), Paris, PUF, 2001.
- *Dictionnaire des philosophes*, Encyclopédia Universalis et Albin Michel, Paris 1998.

2. *Histoires générales de la pensée politique*

- Chevallier J.J., *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot, 1993.
- Mairet, G., *Les grandes œuvres politiques*, Paris, Le livre de Poche, 1993.
- Renaut, A. (dir), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999 : T. I, *La liberté des anciens* ; T. II, *Naissances de la modernité*.
- Strauss, L. et J. Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*, Paris, PUF, 1999.

3. *Synthèses historiques :*

3.1 Sur les sociétés antiques ou médiévales

- Brague, Rémi, *Europe, la voie romaine*, Paris, Gallimard, Folio-Essai, 1999.

- Brun, P., *Le monde grec à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Martin, J.P., *Histoire romaine*, Paris, Armand-Colin, 2003.
- Vernant, J.-P. et Vidal-Naquet, P., *La Grèce ancienne*, Paris, Seuil, 1990

3.2 Sur l'expérience politique grecque et romaine

- Castoriadis, C., « La démocratie grecque : vraies et fausses questions », *Esprit*, Déc. 1993, p. 24-33.
- Castoriadis, C., *Ce qui fait la Grèce. 1. D'Homère à Héraclite*, Paris, Seuil, 2004
- Finley, M., *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot et Rivages, 2003
- Manin, B., « Démocratie directe et représentation : la désignation des gouvernants à Athènes », dans *Principe du gouvernement représentatif*, Paris, Champs-Flammarion, 1996.
- Romilly, J. de, *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Presses-Pocket, 1991.
- Vidal-Naquet, P. et al., *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1996.
- Vidal-Naquet, P. et al., *Démocratie, citoyenneté et héritage gréco-romain*, Paris, Liris, 2000.

3.3 Sur la pensée morale et politique classique

- Canto-Sperber, M., *Éthiques grecques*, Paris, PUF, 2001.
- Canto-Sperber et al., *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 1998.
- Hadot, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Folio, 1995.
- Manent, Pierre, *Les métamorphoses de la cité*, Paris, Flammarion, 2010.
- Romilly, J. de, *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, *Le livre de poche*, 1989

3.4 Sur les usages actuels de la pensée politique classique

- Breaugh, M. et Couture, Y., *Les Anciens dans la pensée politique contemporaine*, Québec, PUL, 2010.
- Cassin, B. et al., *Nos Grecs et leurs modernes*, Paris, Seuil, 1992.
- Collobert, C. et al., *L'avenir de la philosophie est-il grec ?*, Montréal, Fidès, 2002.

4. Sur chaque auteur

Le meilleur point de départ pour une recherche bibliographique sur chaque auteur étudié consiste à partir des suggestions bibliographiques données par les dictionnaires de philosophie et de pensée politiques indiqués au point 1. (Voir à la fin des articles *Platon*, *Aristote*, *Machiavel*, etc.) On y retient en général les références les plus claires et les plus influentes sur l'auteur ou la question traitée.

5. Quelques références utiles sur Internet :

Cet outil de recherche ne saurait remplacer les références encyclopédiques et encore moins les ouvrages spécialisés. Ils offrent néanmoins d'utiles points de départ pour une recherche plus approfondie.

L'encyclopédie de l'Agora : <http://agora.qc.ca/encyclopedie.nsf/>

À partir de l'index général, on rejoint des pages portant sur les auteurs étudiés. Biographies sommaires et indication de liens utiles et des textes sur les auteurs considérés.

Les classiques des sc. sociales : http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/

La collection des classiques des sciences sociales, classée par ordre alphabétique d'auteurs, contient un nombre impressionnant d'œuvres numérisées et téléchargeables. Pour chaque auteur sont également proposés des liens utiles vers des sites spécialisés.

Wikipédia, L'encyclopédie libre : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Sur la plupart des auteurs étudiés existe une page offrant portrait, biographie sommaire, présentation de l'œuvre, bibliographie, etc.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.